



Champvans

Champvans infos

N°
284

2019
Avril

Les nouveaux visages de la pharmacie page 7



Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 8h30 à 12h15 & 14h à 19h15 - Samedi : 8h30 à 12h15 & 14h à 17h

MAIRIE

2 Rue André GLEITZ - 39100 CHAMPVANS
Tel: 03.84.72.03.69 - Fax: 03.84.82.27.52
Courriel: mairie@champvans.fr

Horaires du secrétariat

Lundi, Jeudi : 9h-12h

Mardi, Vendredi : 14h30-18h

COMMISSION INFOS

Directeur de la publication :

D. Michaud, Maire

Responsable de la publication :

J-B Gonnet.

Commission information :

C. Belin, H. Benoit-Chieux, T. Destombes,
E. Lavrut, D. Labrut, J. Lebail, P. Mignot

Bulletin d'informations Municipales

(Imprimé par nos soins.)

Dépôt légal: 11 décembre 1989)

Les conseils de la gendarmerie



Depuis quelques temps, nous observons une recrudescence de délit sur les communes de la circonscription. Il s'agit principalement de vol à la roulotte, vol de véhicule et de cambriolage.

Avant de passer à l'acte les cambrioleurs font des repérages et des marquages de "signes" sur les maisons ou les clôtures à l'intention de leurs complices.

Vous trouverez pages 4 à 6 :

- La reproduction de ces "signes" et leur signification. Page 4
- Les conseils de la gendarmerie pour se protéger des cambriolages, vols à la roulotte, vols de véhicules. Page 5
- Le rôle que vous pouvez jouer dans la participation citoyenne. Page 6



Le mot du Maire



Je voudrais débiter mon propos en souhaitant la bienvenue à notre nouvelle pharmacienne, Delphine DECLIPEUR. Un grand merci à Mesdames COCHET et GUILLAMIN pour le service qu'elles ont proposé aux Champvannais, pendant 22 ans, avec grand professionnalisme. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leur nouvelle vie ! C'est Madame et Monsieur BORDAT qui ont créé la première pharmacie de Champvans en 1978. Ils ont ensuite transmis leur activité le 1^{er} janvier 1996 à Mesdames COCHET et GUILLAMIN. L'établissement était à l'origine implanté place du 1^{er} Mai avant d'être transféré le 2 novembre 2004, à son emplacement actuel, rue Gleitz.

Cette transition n'est pas anodine en cette période délicate pour les officines. Nous pouvons constater dans le voisinage proche, ou même sur Dole des regroupements, des fermetures et des déplacements. La reprise de notre pharmacie est une excellente chose pour l'ensemble de notre population et notamment pour toutes les personnes qui n'ont pas nécessairement des moyens de locomotion, mais pas seulement...

La pharmacie est un des éléments, un des maillons qui constitue les services de santé de notre Commune, tout comme la présence de médecins, d'infirmières, de chirurgiens-dentistes et d'une kinésithérapeute. Aujourd'hui, notre offre de soins est parfaitement adaptée à notre village, elle est, indéniablement, un des atouts de notre attractivité. Chaque élément est important et complémentaire, la disparition de l'un d'eux aurait perturbé cet équilibre et aurait été préjudiciable à tous.

Vous pourrez constater dans l'interview qui suit les évolutions proposées et les nouveaux services. (Voir page 7)

Réjouissons-nous de l'arrivée de Delphine DECLIPEUR et donnons-lui notre préférence dans nos achats en pharmacie et parapharmacie !

C'est maintenant officiel, Monsieur l'Inspecteur d'Académie nous l'a confirmé, la prochaine rentrée scolaire verra la fin de la semaine scolaire de quatre jours et demi. Les avis sont partagés sur les bienfaits pour les enfants et sur le bénéfice du point de vue pédagogique... Les conseils d'écoles de l'agglomération, contrairement à Champvans, se sont prononcés majoritairement, pour le retour à la semaine de quatre jours.

Vu l'organisation intercommunale des périodes périscolaires, il était inconcevable de fonctionner différemment suivant les Communes, notamment pour des questions de transports et de gestion du personnel. C'est donc la majorité, bien logiquement, qui a décidé.

La première phase de nos travaux d'aménagement du bas de la rue de Damparis et rue de l'Eglise va débiter !

Elle consiste à reprendre la totalité des réseaux en séparant les eaux usées et les eaux pluviales. Le collecteur de ces rues, jusqu'à ce jour unitaire, est dans un état déplorable. Conçu au départ pour une partie seulement des maisons raccordées, il n'avait jamais évolué en fonction des nouvelles constructions. La collecte des eaux pluviales, notamment de voirie, réduira l'apport d'eaux parasites à la station d'épuration et optimisera d'autant plus son fonctionnement.

Ces travaux, vont malheureusement créer des nuisances, nous en sommes désolés, ils doivent durer environ deux mois.

La deuxième phase, qui devrait se réaliser soit en fin d'année 2018 soit début 2019, concernera l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Les études sont en cours avec le SIDEC. L'objectif n'est pas seulement esthétique il est aussi de fiabiliser ces infrastructures indispensables.

La troisième et dernière phase, qui interviendra en 2019, consistera à réaménager la chaussée et les trottoirs dans un secteur comprenant la partie basse de la rue de Damparis, la rue de l'Eglise ainsi que la rue de la République. L'objectif, de ces aménagements, est de sécuriser le cheminement des piétons tout en ralentissant les véhicules. Les études ne sont pas totalement finalisées, mais il est probable qu'un plateau soit installé au niveau du carrefour rues de Damparis / Eglise. La sécurisation des liaisons piétonnes sera grandement améliorée en direction de l'école.

C'est vraiment notre priorité !

En ce qui concerne, la Rue du Gai Logis et l'impasse du Noyer, nous allons très rapidement réaliser la fondation de voirie afin de permettre la construction de six maisons. Cinq permis de construire sont déjà déposés. L'extension des réseaux sera ensuite créée.



Der neue Bürgermeister ist der alte ! (Le nouveau maire est l'ancien !)

Walter NEFF a été réélu pour un second mandat.

NB : En Allemagne, l'élection des conseillers municipaux n'a pas lieu en même temps que celle du maire.

- La cérémonie de prise de fonction a eu lieu ce 13 mars dans une salle des fêtes bondée.
- Après la remise du collier de maire par son adjoint (Heiko HAGNER) et le discours de celui-ci, les représentants officiels de l'arrondissement, de la communauté de communes, le pasteur et le porte-parole des associations ont pris successivement la parole. Walter NEFF a clôturé la rencontre en détaillant son programme.
- L'ensemble de la cérémonie a été ponctué de musique, de chant choral. Un feu d'artifice a également été tiré !



- Un cocktail a évidemment permis au public nombreux et aux différents intervenants de poursuivre la soirée en toute convivialité.

Une nouvelle famille Française

Monsieur Mohamed
ZAGUAR, Champvannais

d'origine marocaine, a acquis la nationalité française le 1^{er} mars ,
lors d'une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté à la sous-préfecture.

- Il s'agit d'une manifestation solennelle, organisée par Monsieur le Sous-Préfet Nicolas VENTRE, qui marque l'intégration dans la communauté nationale par la délivrance d'un livret de nationalité.
 - Sur ce livret est imprimé leur décret de naturalisation, leur acte d'état civil français, une lettre de bienvenue du président de la République, une copie de la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen et les paroles de la Marseillaise. Les nouveaux citoyens ont pris connaissance de l'Histoire de France par un film
- Bienvenue à Monsieur ZAGUAR
dans la communauté Française.



Des travaux en perspective

Les travaux de mise en séparatif
et les branchements
pour la rue de Damparis
(de la rue André Gleitz
à l'intersection avec
la rue de l'Eglise)

et la rue de l'Eglise
(de l'intersection avec la rue
de Damparis jusqu'au niveau
de l'entrée de l'école maternelle),

vont durer environ 8 semaines.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée. Merci de votre compréhension.

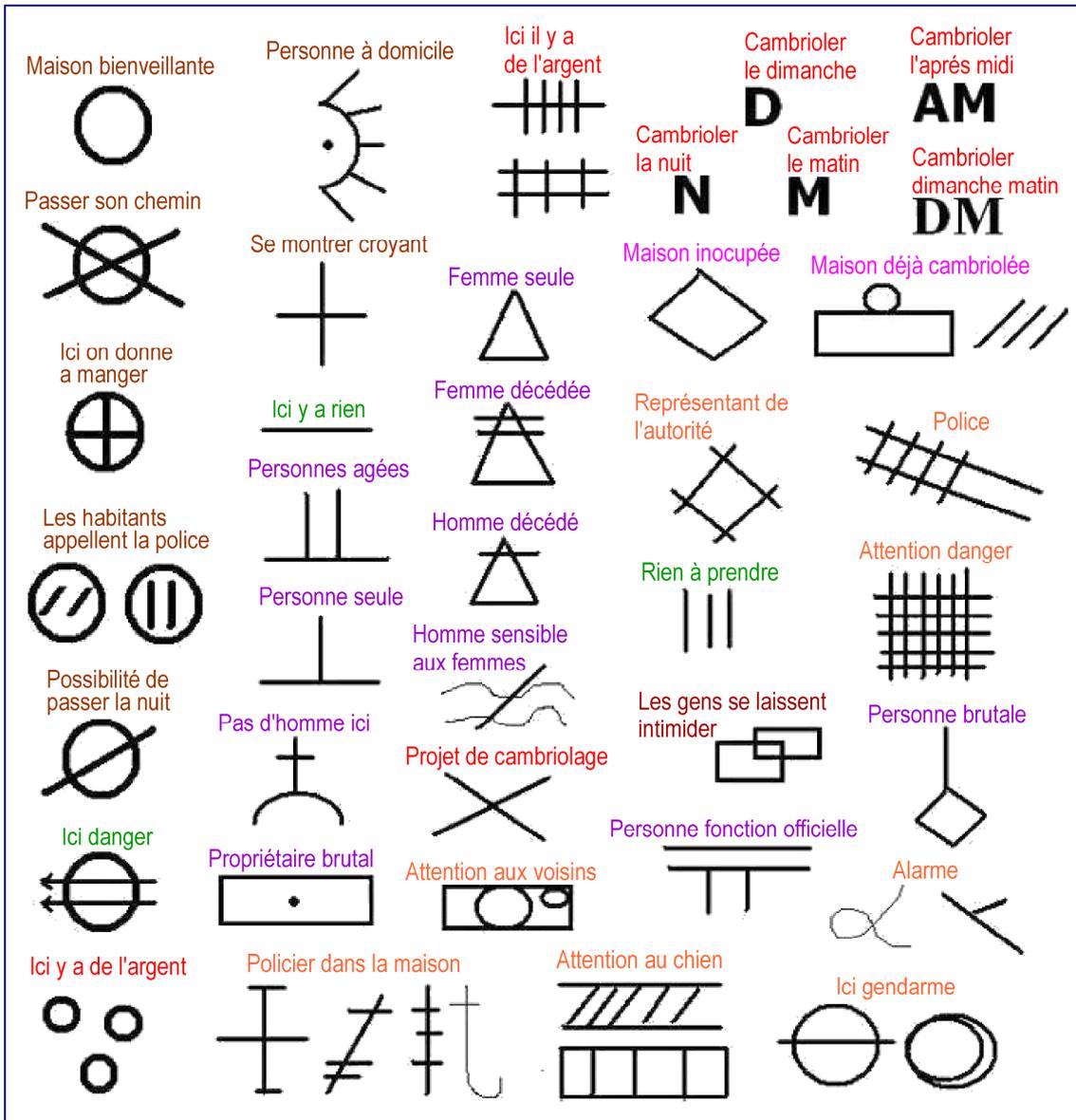


es conseils de la gendarmerie

• Des signes qui ne trompent pas et annoncent un prochain cambriolage !

La gendarmerie nationale a dévoilé sur les réseaux sociaux les différents signes laissés par les cambrioleurs lors des repérages des maisons avant de passer à l'acte. Un alphabet bien utile !

On peut retrouver cet "alphabet" un peu partout sur l'extérieur des habitations: façade, boîte aux lettres, portail... Cela permet aux cambrioleurs d'identifier si la maison est protégée par une alarme, un chien ou si elle est inoccupée tel jour ou encore s'il y a de l'argent à l'intérieur.



« Si vous remarquez un signe particulier tagué/gravé aux alentours d'un logement, que ce soit le vôtre, celui d'un voisin ou autre, prévenez immédiatement les forces de l'ordre en composant le 17 »

• Pour éviter les cambriolages cet été : Opération tranquillité vacances

Vous vous absentez ?

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie.

Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

Renseignements - Informations - Inscriptions
 dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
 Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



es conseils de la gendarmerie

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Faites le tour de la maison



Vol à la roulotte Vol de véhicule:

- Verrouillez les portes et remontez les vitres de votre voiture
- Ne pas vous éloigner du véhicule en laissant les clés dessus
- Ne pas laisser d'objet ou de documents dans le véhicule
- Ne considérez pas le coffre de votre véhicule comme un lieu sûr.
- Stationnez votre véhicule dans un endroit pas trop isolé et bien éclairé de préférence

Si je suis victime que dois je faire ?

Dans un 1^{er} temps

- 1) Ne rien toucher
- 2) Appelez les forces de l'ordre (N° de téléphone :17) qui vous orienteront dans les démarches à entreprendre.

Dans un 2^{ème} temps

- 1) Dresser un inventaire des objets volés et des dégradations.
- 2) Faites immédiatement opposition à la banque en cas de vol de cartes bancaires : (Opposition carte bancaire : 0 892 705 705) ou chéquier : (Opposition chéquier : 0 892 68 32 08).
- 3) Prévenez votre assurance
- 4) Portez plainte à la gendarmerie ou au commissariat de police





PARTICIPATION CITOYENNE



ENSEMBLE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La participation citoyenne pour un engagement solidaire

Instaurée pour la 1^{ère} fois en 2006, la participation citoyenne proposée par la Gendarmerie nationale, consiste à sensibiliser les habitants d'une commune en les associant à la protection de leur environnement.

- Un protocole de participation à ce dispositif a été signé entre le maire, le Préfet du Jura et le colonel commandant le groupement de gendarmerie du Jura.
- Notre village ainsi que onze autres communes du Jura (Arinthod, Cousance, Foucherans, Monnières, Morbier, Orgelet, Les Rousses, Saint-Claude, Saint-Julien-sur-Suran, Sampans, Thoirette) a été dans les premières communes jurassiennes à participer à ce dispositif de sécurité.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages

ce dispositif encourage la population à adopter une **attitude vigilante** et solidaire ainsi qu'à **informer** les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Rien à voir avec une " milice d'auto défense " !

Il n'est pas question de se substituer à l'action de la gendarmerie. La participation citoyenne complète les autres actions de prévention de la délinquance conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation ...).

LE MAIRE

Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Depuis le 23 juillet 2016, la commune de Champvans fait partie du dispositif « participation citoyenne ».

LE RÔLE



DE CHACUN

LA GENDARMERIE

Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Les relations entre les habitants et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées

LES HABITANTS

Sensibilisés aux phénomènes de délinquance au cours des réunions publiques, les habitants doivent adopter des actes élémentaires de prévention :

- surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants,
- ramassage de courrier
- signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs ou véhicules suspects...

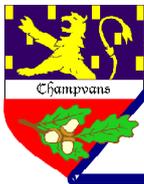


- L'application d'un tel dispositif dans une commune accroît l'efficacité de la lutte contre la délinquance.
- Par ailleurs, la participation citoyenne contribue au « lien social » en ce qu'elle renforce le contact et les échanges entre les habitants, générant ainsi des solidarités de voisinage.

PLUS D'INFOS

<http://www.jura.gouv.fr/Actualites/Breves/Signature-de-protocoles-de-participation-citoyenne>

<https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2014-Dossiers/Des-unites-dediees-a-la-lutte-contre-les-cambriolages/D-autres-moyens-de-lutte-contre-les-cambriolages>



la pharmacie change de visage



Depuis ce 3 avril, notre nouvelle pharmacienne, Delphine DECLIPEUR, a repris l'activité de Mesdames COCHET et GUILLAMIN.

Champvans Infos :

Pourriez-vous vous présenter aux Champvannais ?

Dr Delphine DECLIPEUR :

Je suis originaire d'un village situé en périphérie de Lure en Haute-Saône. J'ai réalisé ma scolarité jusqu'à l'obtention de mon BAC (littéraire) dans cette ville, puis mes études supérieures à Besançon.

J'ai tout d'abord obtenu en 2000 un diplôme de préparatrice en pharmacie, puis j'ai repris mes études en pharmacie pour obtenir mon Doctorat en 2007. Depuis cette date, j'ai alterné les CDI et les remplacements en Franche-Comté et en Haute-Marne. L'intérêt des remplacements était d'accumuler différentes expériences avec comme objectif d'acquérir à terme ma propre officine.

Ch-Infos : *Comment avez-vous eu connaissance de la vente de la pharmacie de Champvans et pourquoi l'avoir choisie ?*

Dr DECLIPEUR : Je recherchais, via un cabinet spécialisé en transactions de pharmacie, une officine périurbaine pour la qualité de vie et en même temps, c'est important pour moi, une proximité avec les patients et d'autres professionnels de santé.

J'ai été intéressée par l'annonce de Champvans qui correspondait à ce que je recherchais. C'est comme cela que je suis rentrée en contact avec Mesdames COCHET et GUILLAMIN courant été 2017.

Les négociations ont alors débuté ainsi que toute la partie administrative qui est relativement longue. J'ai signé l'acte définitif d'acquisition le 3 avril 2018 à 8h30 pour ouvrir ce même jour à 14h !

Ch-Infos : *Pourriez-vous nous indiquer ce qui a ou va changer ou évoluer ?*

Dr DECLIPEUR : Oui, tout d'abord les horaires d'ouverture. La pharmacie sera ouverte du Lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 19h15, le samedi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h.

J'ai choisi d'ouvrir jusqu'à 12h15 et de fermer à 19h15 afin de faciliter la vie des personnes qui travaillent.

Ensuite l'équipe, qui est constituée de 3 personnes : Marianne COLAS pharmacienne qui travaille 2 jours par semaine, Candice BUCHAILLOT préparatrice à temps complet et moi-même.



Au niveau des services, je souhaite développer tout ce qui concerne le maintien à domicile. Avec la location ou vente de lits médicalisés, de déambulateurs, de fauteuils...

Plus d'orthopédie, car je suis titulaire d'un diplôme universitaire d'orthopédie pratique et petit appareillage. Cela comprend notamment les attelles (poignets, genoux, chevilles, cervicaux), les ceintures lombaires...

Nous allons également mettre en place de l'aromathérapie (huiles essentielles) et la phytothérapie (plantes).

Au niveau parapharmacie, je souhaite développer une gamme dermatologique. Ces produits sont à base d'eau thermale hypoallergénique, ils peuvent être utilisés pour tout type de peau pour toute la famille et à des prix attractifs. Développer ces nouvelles gammes de services et produits me tient vraiment à cœur.

Ch-Infos : *Que souhaitez-vous nous dire de plus ?*

Dr DECLIPEUR : J'ai envie de remercier les habitants pour leur accueil et leurs encouragements, j'ai vraiment été bien accueillie. Certains ont même indiqué qu'ils étaient rassurés que la Commune puisse conserver sa pharmacie.

J'apprécie également beaucoup les contacts que j'ai pu avoir avec les praticiens et soignants de Champvans et la collaboration étroite qui est en train de se mettre en place avec eux. Il me faudra, bien entendu, un temps d'adaptation pour tout organiser, mais je suis confiante.

Ch-Infos : *Pour conclure, si vous vouliez résumer en quelques mots votre état d'esprit, que diriez-vous ?*

Dr DECLIPEUR : Service, proximité et coopération avec les différents professionnels de santé, voici mon état d'esprit !



LE 23 MAI 2018 LES FREQUENCES DE LA TNT CHANGENT

QUI EST CONCERNE ? Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau

Ils devront procéder à une recherche des chaînes sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.. Cette opération est très simple à réaliser, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT.

Des aides financières sont prévues sous conditions de ressources. Elles sont gérées par l'ANFR qui a mis en place une Charte de bonnes pratiques pour les professionnels.

Informations et renseignements :

TOUS AVOS POSTES !

Internet : recevoirlatnt.fr

ou

Tel : 0970 818 818 (appel non surtaxé)





es délibérations du Conseil



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2018

Sous la Présidence de Monsieur Dominique MICHAUD, Maire.

Présents : Jean-Pierre CHARTON, Guy LAURENT, J. LEBAIL, Chantal BELIN, Thierry DESTOMBES, Sylvie DUCUGNON, Anne GARNIER, Jean-Bertrand GONNET, Edith LAVRUT, Thierry MADER, Patrice MIGNOT, Hervé MILLOT, Alexandra TERRIER.

Absents excusés : A. CARO.

Secrétaire de séance : Thierry DESTOMBES

Présents : 14 - Votants : 14

(Ces pages sont un résumé des délibérations du Conseil Municipal, l'intégralité du texte original est consultable en Mairie.)

Finances

• **Budget Commune - Décision modificative n°4 :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions modificatives de régularisation du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) prise au budget communal :

Augmentation des crédits : D 014 - Atténuations de produits : 1 288.00 €

Diminutions des crédits : D 012 - Charges de personnel : 1 288.00 €

Vote : Unanimité

• **Budget Assainissement - Décision modificative n°2 :**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions modificatives de régularisation du compte Emprunts

Augmentation des crédits : D 16 - Emprunts et dettes assimilées : 1 500.00 €

Diminutions des crédits : D 23 - Immobilisations en cours : 1 500.00 €

Vote : Unanimité

• **Indemnité de conseil du Receveur Municipal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide : de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance technique énumérées à l'article 1^{er} de l'arrêté du 16 décembre 1983 ; d'accorder l'indemnité conseil au taux de 100 % par an ; que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16/12/1983 précité et sera attribué à Mme Patricia FLEURY, Receveur municipal, pour une durée d'un an. **Vote : 8 Pour – 2 Contre – 4 Abstentions**

• **CLECT : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) du Grand Dole :**

Validation des transferts patrimoniaux et financiers : ACTP, ZAE, Restauration scolaire

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que chaque commune doit délibérer dans un délai de trois mois pour valider les conditions patrimoniales et financières des transferts évalués par la CLECT, il expose au Conseil les montants et modalités de versement des charges transférées :

① Attribution de Compensation de la Taxe Professionnelle

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole verse à ses communes membres une Attribution de Compensation de la Taxe Professionnelle (ACTP) fixée par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et constitue une dépense obligatoire pour la Communauté d'Agglomération. Le montant de l'ACTP est révisé chaque année en fonction des transferts de compétences opérés vers la Communauté d'Agglomération, ainsi que lors d'éventuelles modifications de périmètres.

La détermination des ACTP pour 2017 tient compte :

- Des transferts de compétences des années antérieures et de l'adhésion de 5 nouvelles communes (Champagney, Chevigny, Moisse, Peintre et Pointre) à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à compter du 1^{er} janvier 2017
- Du transfert de la compétence "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à compter du 1^{er} janvier 2017,
- De l'extension du périmètre de l'intérêt communautaire de la compétence "action sociale" à la "restauration scolaire" à compter du 1^{er} septembre 2017
- De la récupération du fonds d'amorçage versé aux communes par l'Etat au titre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires (année scolaire 2016-2017).

Suite à la CLECT du 20 novembre 2017, les modifications suivantes ont été apportées :

- Comme l'année précédente, le principe d'annulation des montants dus à la Communauté d'Agglomération a été étendu à toutes les communes ayant des ACTP négatives (avec maintien du plafonnement à 2500 €),
- Suppression de la charge retenue à la commune d'Auxange au titre du SDIS (4 510 €), par souci d'équité envers l'ensemble des autres communes ; suppression de la charge retenue à la commune de Villers-Robert au titre de la compétence "ordures ménagères" (264 €).

Par ailleurs, la CLECT a décidé de :

- Ne pas déduire des ACTP des communes les coûts de gestion liés au transfert de la compétence "création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire" à la Communauté d'Agglomération (soit 151 800 €).
- Ne pas déduire des ACTP des communes le coût du transfert de la restauration scolaire (soit 522 250 €).

Concernant l'adhésion des 5 nouvelles communes :

- Ne pas retenir les charges des communes correspondant à la compétence SDIS (soit une économie pour les 5 communes de 32 000 €).
- Neutraliser le montant du FNGIR, par la compensation de 76 628 € par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
- Ne pas reverser aux 5 communes la part de fiscalité professionnelle antérieurement perçue par la Communauté de Communes Nord Ouest Jura (soit 14 621 €).

Au vu de l'ensemble de ces éléments, les montants de l'ACTP à verser à la commune de CHAMPVANS est la suivante :

ACTP 2016 : 46 866€ - ACTP 2017 : 47 416€

② Transfert de la compétence Zone d'Activités Economiques (ZAE) – Depuis le 01/01/2017

Les charges de gestion suivantes ont été prises en compte : Entretien et consommation des points lumineux - Entretien des espaces verts – Balayage - Entretien des voies - Entretien des accotements (par typologie) - Déneigement - Signalétique et marquage - Renouvellement de la voirie annualisée (par type de revêtement).

L'évaluation des charges pour la ZAE des Grands Prés est estimée à 1 500 € pour 1 800 m² d'espaces publics.

Cette compensation pourra varier en fonction des coûts réels sur présentation de factures.

③ Transfert de la compétence « Restauration scolaire » – Depuis le 01/09/2017

Pour l'évaluation du transfert de la compétence restauration scolaire, les dépenses et recettes constatées au Compte Administratif 2016 ont été recensées et prennent en compte :

- Dépenses : Fonctionnement et d'entretien, fluides , personnel, achat des repas
- Recettes : participations des familles pour le coût des repas
- Charges Fluides : Proposition : 4 100,00 €
- Charges de personnel : Nombre de jours travaillés :

4 jours de restauration scolaire (*le mercredi est pris en compte par l'ALSH*) X 36 semaines d'école par an soit 144 jours par an, moins 3 jours fériés = 141 jours. Le coût du personnel pour une année est de 11 800 €.

Restauration scolaire : charges transférées pour la Commune de CHAMPVANS

Fluides : 4 100 € + Personnel : 11 800 € = TOTAL 15 900 €.

Pour 2017, le forfait sera appliqué au prorata temporis puisque le transfert de la compétence est effectif depuis le 1/09/2017.

Vote : Unanimité

Assainissement

• Rue de Damparis - 1^{ère} tranche - Attribution du marché de travaux :

- Vu la délibération du 24 mars 2010 confiant au Cabinet MERLIN à Dijon, la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de la rue de Damparis et la délibération du 20 septembre 2017 validant le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) élaboré comprenant la mise en séparatif et les branchements pour la rue de Damparis (de la rue André Gleitz à l'intersection avec la rue de l'Eglise) et la rue de l'Eglise (de l'intersection avec la rue de Damparis jusqu'à l'entrée de l'école maternelle) et lançant la consultation et la mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée.

M. CHARTON expose au Conseil, qu'à l'issue de cette consultation, M. Le Maire et le Cabinet MERLIN ont réceptionné 7 plis et ont constaté que les offres étaient recevables. Après étude des références, des moyens et des prix, selon les critères d'attribution et les coefficients de pondération des offres et suite à la remise du rapport d'analyse des offres par le cabinet MERLIN, M. Le Maire et M. CHARTON ont validé N° 1 la SAS Martin/Cuenot

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient l'entreprise SAS Roger MARTIN / Ets Roger CUENOT et prend acte que le montant du marché après vérification du maître d'œuvre est de 118 098.50 € H.T.

Vote : Unanimité

S.O.S essaim d'abeilles

Le printemps est (presque) là, et l'essaimage des colonies d'abeilles va se produire durant quelques semaines.

Si vous êtes témoin d'un tel phénomène, pensez à prévenir un apiculteur amateur du village qui sera heureux de venir récupérer cet essaim d'abeilles.

Liste des apiculteurs de Champvans			
<i>(Liste disponible en Mairie : 03.84.72.03.69)</i>			
DUC	Claude	25 rue Lanouzière	03.84.82.25.14
LAURENT	J-Claude	5 rue de la source	03.84.72.02.35
MIGNOT	Patrice	4 place du 1 ^{er} Mai	03.84.82.38.21
TERRAZ	Jacques	15 rue sous plumont	03.84.82.25.07

J'invite ceux qui souhaitent figurer sur cette liste à me contacter :

Courriel : patrice.mignot53@orange.fr ou Tel : 06 60 88 11 33





es délibérations du Conseil



Personnel

- **Mise à disposition partielle d'un agent de la commune auprès de d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du transfert de compétence de la restauration scolaire.**

Le transfert de compétences d'une commune à un établissement public de coopération intercommunale entraîne le transfert du service ou de la partie de service chargé de sa mise en œuvre. Toutefois, dans le cadre d'une bonne organisation des services, une commune peut conserver tout ou partie du service concerné par le transfert de compétences.

Compte tenu de la reprise de la gestion de la restauration scolaire par le Grand Dole à compter du 1^{er} septembre 2017, la commune de CHAMPVANS met partiellement à disposition du Grand Dole, un agent afin d'exercer les fonctions d'agent de restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2017, sans limitation de durée. Une convention de mise à disposition partielle pour chaque agent prévoit notamment les modalités de remboursement des frais (rémunération et charges sociales, formation, frais de déplacement).

Vote : Unanimité

Urbanisme et réseaux

- **Gai Logis – Validation du plan de financement des réseaux:**

Vu la délibération du 20 septembre 2017 instaurant une taxe d'aménagement sectorisée sur le secteur du Gai Logis et de la Bardelle et décidant le recrutement du Cabinet Merlin pour une mission de maîtrise d'œuvre et un levé topographique, M. Le Maire présente le plan de financement de l'extension des réseaux de ce secteur à savoir :

Nature des travaux	Localisation	Prestataire	Montant € H.T.
Extension du réseau d'eaux usées	Rue du Gai Logis et Impasse du Noyer depuis la rue de la Gare	NON ATTRIBUE	32 000 €
Extension du réseau électrique	Rue du Gai Logis depuis la rue R. Bride et Impasse du Noyer depuis la rue de la Gare	ENEDIS	7 500 €
Eau potable	Extension du réseau rue du Gai Logis et extension du réseau Impasse du Noyer depuis la rue de la Gare	SOGEDO/SIERD	15 000 €
Extension du réseau télécom	Rue du Gai Logis depuis la rue de la Bardelle et Impasse du Noyer depuis la rue de la Gare	ORANGE	15 000 €
Frais d'études	Maîtrise d'œuvre, coordonnateur SPS et divers	NON ATTRIBUE	3 557.60 €
TOTAL			73 057.60 €

- M. Le Maire rappelle que les travaux de voirie, d'eaux pluviales et d'éclairage public seront pris en charge par la Commune et qu'ils ne sont pas comptabilisés dans les dépenses compensées par la taxe d'aménagement sectorisée.
- Les travaux d'extension du réseau de gaz seront à la charge des lotisseurs
- Le bouclage du réseau d'eau entre la rue du Gai Logis et l'impasse du Noyer sera pris en charge par le syndicat des eaux (SIERD)

Vote : Unanimité

Préparation du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

La commune souhaite faire participer les Champvannais (es) à la commémoration de ce centenaire

Nous avons besoin de VOTRE participation pour l'exposition de matériel et de documents divers (photos, lettres, journaux, etc...) qui sera organisée à la Mairie salle André SEGUIN.



Cette exposition concernera les habitants du village, mobilisés pendant le conflit, mais également la vie au village pendant cette période. (Les documents prêtés seront numérisés et rapidement rendus à leur propriétaire.)

Ce sera l'occasion, pour chaque famille touchée par ce conflit, d'honorer la mémoire de nos poilus.

**1918
2018**

Si vous possédez de tels documents dans vos archives familiales et que vous souhaitez apporter VOTRE contribution à cette exposition sur nos anciens et notre village, MERCI de contacter rapidement :

M. le Maire, D. MICHAUD (secrétariat de mairie tél : 03 84 72 03 69)
ou **Patrice MIGNOT** : 4 place du 1^{er} Mai - tél : 03 84 82 38 31
ou par mail : patrice.mignot53@orange.fr



Le grand Dole et la culture



L'enseignement musical devient communautaire



Le Conseil communautaire a approuvé le transfert au 1^{er} mai 2018 de la gestion du Conservatoire à rayonnement départemental de Dole vers l'agglomération. L'établissement accueille plus de 700 élèves.

Créé en 1972, le Conservatoire de musique et de danse de Dole propose des parcours pour tous - de l'éveil musical au cycle 3 diplômant - ainsi qu'un vaste choix de disciplines. Il dispose de plusieurs ensembles (maîtrise, chorales, orchestres à vent et à cordes...) et compte un département dédié aux musiques actuelles, « *Les Caves* ».

Il accueille actuellement 728 élèves, dont 73 % âgés de moins de 26 ans. C'est le seul Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) reconnu par l'Etat dans le Jura.

Subvention aux Scènes du Jura

À partir de cette année, le Grand Dole prend en charge la subvention à l'association départementale **Les Scènes du Jura**, labellisée « Scène nationale ».

Celle-ci s'élève à 355 000 €.

Les Scènes du Jura, une structure multisites qui irrigue l'ensemble du département, aussi bien en territoire urbain, péri-urbain que rural, a proposé 26 spectacles pour 44 représentations en 2017.

Développement du chant choral dans les écoles

La première conséquence de cette décision est l'application de nouveaux tarifs dès le 1^{er} mai 2018.

(voir ci-dessous : *Équité d'accès à l'enseignement artistique*)

De plus, une démarche a déjà été engagée avec l'Education nationale pour mettre en place des actions autour du chant choral dans une dizaine d'écoles primaires de l'agglomération.

Une équité d'accès à l'enseignement artistique

- Jusqu'à présent, les frais d'inscription au Conservatoire étaient majorés de 80 % (moins de 26 ans) ou 130 % (adultes) pour les non-Dolois.
- La nouvelle tarification permettra à tous les Grands Dolois de bénéficier, dès le 1^{er} mai 2018, du tarif de base afin de contribuer à une meilleure équité d'accès à l'enseignement artistique.
- Les frais de scolarité sont établis en fonction du quotient familial des élèves. Ils vont par exemple, pour les moins de 26 ans, de 66 à 100 € par an pour un cours collectif ou de 160 à 240 € par an pour un cursus instrument ou voix soliste (cycles 2 et 3).

CIRQUE ET FANFADES
DOLE 19 & 20 mai
Festival gratuit

Le grand concert
Samedi 19 mai
SERGENT GARCIA
Place Nationale - 20h30

Les infos
Le programme
www.cirqueetfanfareadole.com

Le chat invite le Japon à son festin

La 4^{ème} édition du Week-end gourmand du chat perché se déroulera, du vendredi 21 au dimanche 23 septembre à Dole

Cette année, les invités d'honneur seront le Japon et Chalon-sur-Saône.

Le 9 mars dernier, l'association des Portugais de Dole (*le Portugal était invité d'honneur 2017*) a passé le flambeau à Yoko Lacressonnière, présidente de l'association culturelle franco-japonaise **AYUMI**.

Le Grand Dole soutient à hauteur de 20 000 € l'association organisatrice du Week-end gourmand qui avait rassemblé 40 000 visiteurs en 2017.

La Mairie vous informe



Jeunes lycéens étrangers cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI (Centre Echanges Internationaux). Ils viennent pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi.

Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Bernard EMORINE – JURA :

Bernard.emorine@gmail.com - 09.88.66.68.45 / 06.80.11.97.34

Réouverture de l'île du GIRARD



Les travaux de renaturation de la confluence Doubs Loue s'interrompent pour la belle saison. La réserve est à nouveau accessible librement jusqu'au 1^{er} septembre 2018

N'hésitez pas à aller voir de vos yeux l'avancée du projet.

Des panneaux de signalisation vous accompagnent sur le site.

Important : pour ne pas déranger l'avis-faune et permettre la revégétalisation, **les prairies sont interdites d'accès.**



Munissez vous de jumelle et autre matériel d'observation pour profiter, **depuis la digue**, de la présence d'oiseaux !

Dole Environnement : Tél. 09 51 10 85 50

Ecole primaire

Votre enfant est né en 2015 et après...
Vous êtes invités à l'inscrire pour la rentrée de septembre 2018 dès maintenant afin que l'équipe puisse anticiper la répartition des élèves.

Merci de prendre un rendez-vous au 03 84 79 29 70

(laissez un message avec vos coordonnées)

Il vous faudra le livret de famille et le carnet de santé pour inscrire votre enfant.

14 assistantes maternelles agréées à Champvans



Nom	Adresse	Places	Téléphone	1 ^{er} agrément
BARISWYL Evelyne	2 Rue Du 19 Mars 1962	2	03.84.69.52.63	21/12/2006
BONIN-LENZI Marie Pierre	9 Rue De La Bardelle	4	03.84.72.49.48	22/04/2005
BOURGEON Laurence	5 Impasse Des Jardins	4	03.84.82.19.38	17/08/1999
BOURGUIGNON Christelle	63 Rue De Damparis	4	03.84.70.98.74	13/12/2005
CAMBAZARD Delphine	4 Avenue De La Gare	2	06.95.72.03.14	31/03/2016
DEBAIN Valérie	1 Impasse de la Feuillette	4	03.84.79.18.48	17/05/2001
DURY Isabelle	10 Rue De Foucherans	4	03-84-79-00-39	24/04/2006
GARAUX Karine	15 Rue De La Bardelle	3	03.84.72.69.72	28/11/2011
GARNIER Anne	41 Rue De Damparis	4	03.84.72.66.42	22/05/1996
GAUTHRAY Josette	33 Rue Gilbert Lanouziere	4	03.84.82.23.21	30/05/1996
GUINEBAULT Maryse	5 Rue Roger Bride	3	03.84.72.93.18	13/10/2003
SCOTTO Myléna	30 Avenue De Dole	3	03.84.82.42.57	30/04/2015
VALIZELOS DA EIRA Isabelle	2 Impasse de la Feuillette	4	03.84.82.91.58	19/08/2004
VIRET Christelle	4 Rue De Monnieres	4	06.16.17.96.76	23/01/2014

La Mairie vous informe

Etat civil

• Naissances

Noah Serge Michel BARRAT
né à Dole le 26 décembre 2017



• Décès

JACQUIOT Andrée Vve POLITANO
décédée le 11 janvier 2018

FOUSQUE Andrée Vve RENARD
décédée le 13 janvier 2018

CHENEVOY André
décédé le 19 janvier 2018

CLAIR Simone Vve CHENEVOY
décédée le 24 janvier 2018

COMBET Daniel
décédé le 23 janvier 2018

ROBIN Bernard
décédé le 2 février 2018

REVOY Juliette Vve PROST
décédée le 17 février 2018

FOUSQUE Suzanne Vve JACQUET
décédée le 16 mars 2018

BATAILLARD Louis
décédé le 29 mars 2018

ROUBLIN Odette Veuve BONGAIN
décédée le 30 mars 2018

FYVEY Josiane Epouse PERQUY
décédée le 4 avril 2018



Rappel aux Affouagistes

La fin du façonnage était fixée au 15 avril 2018

Le bois doit être fendu et empilé, chaque stère ou groupe de stère doivent être identifiés avec le nom de l'affouagiste.

Les fiches avec le nombre de stères, doivent être rendues avant le 1^{er} mai 2018



Quand faut y aller !

Inscriptions du 1^{er} au 30 juin

(Au secrétariat de Mairie sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile)

Cartes de Bus



Cartes Jeunes



Vous avez entre 11 et 26 ans ?

La carte jeunes est offerte par la commune



Bientôt 16 ans ? pensez au **RECENSEMENT** à la mairie



Les jeunes nés en 2002 doivent se faire recenser dans le mois suivant leur anniversaire.

(Munissez vous d'un livret de famille, d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile).

Quand faut pas y aller ?



Le dimanche après-midi laissez la tondeuse, la perceuse, etc ...au repos ! **Merci.**

Horaires autorisés: Lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-19h30

Samedi : 8h-12h et 13h30-18h30

Dimanches & jours fériés: 10h-12h (Arrêté municipal du 1^{er} juillet 2016)

Collecte de déchets

• Bacs jaunes (ex bacs bleus) :

Vendredi les semaines paires :

Vendredi 20 avril – Samedi 5 mai

Vendredis 18 mai – 1^{er} juin – 15 juin – 29 juin

• Bacs gris: **Tous les vendredis** y compris celui du 25 mai (lundi de Pentecôte travaillé par le SICTOM)

SAUF : Samedi 5 mai et samedi 12 mai

(Les sacs déposés à côté du bac gris ne seront pas ramassés)

• Bacs à verre et bacs à papier

Les bacs sont au parking du cimetière, place du champ de fête, au parking du stade, aux ateliers municipaux (29 r de Dole) et à proximité du quai à déchets verts (ex gare).



Tabac - Presse - Relais poste
Et maintenant : **Carte grise**



OUVERT
Lundi au vendredi
6h-19h non-stop
Samedi: 6h-12h
& 14h-19h
Dimanche: 6h-12h

Une carte grise ?
On s'occupe de tout !
[C'est simple: demandez à votre buraliste]

Les autres services de votre relais poste

Vente : Timbres - Enveloppes Prêt-à-poster - Emballages pour les colis - Des services de réexpédition ou de garde du courrier

Déposer : Lettres et colis - Limite de dépôt du courrier à 11 h

Retirer : Les lettres recommandées - les colis en instance

Retrait espèces : 150 €/semaine uniquement pour les clients de la Banque Postale

accueil de loisirs: "les galopins"



Un retour sur les vacances de Février 2018 chez les Galopins,

- Les vacances avaient pour thème : On touche à tout ! Les activités et idées étaient donc à l'honneur et nous avons pu une nouvelle fois faire ressortir notre créativité !
- Quelques enfants des Galopins ont eu la chance de partir en séjour neige à PRENOVEL durant 5 jours et 4 nuits, un séjour très apprécié par le groupe d'enfants et d'animateurs ! Nous sommes allés également à la rencontre d'autres accueils de loisirs en partageant un défi culinaire et une rencontre sportive.

Les prochaines vacances : du lundi 9 avril au vendredi 20 avril

Les inscriptions sont ouvertes !!!

- Les modalités d'inscriptions restent les mêmes, si cela n'est pas fait, un dossier Grand-Dole doit être complété pour toutes inscriptions !



Contact : 03.84.82.57.65 alsh.ouest-champvans@grand-dole.fr

Les mercredis de Janvier à Avril:

- Nous avons eu comme thèmes : *A la montagne* et actuellement nous sommes sur les 5 sens, des activités variées et diverses ont pu être proposées tout au long de cette période.



Le péricolaire :

- Actuellement nous sommes sur le thème du Printemps et de la période chocolatée ! : Création, décoration, seront apportées aux enfants sur les temps péricolaires pour embellir l'accueil et la maison !
- Un atelier TAP sera mis en place dès la rentrée des vacances !**

Pour les inscriptions péricolaires il n'y a pas de changement, toute inscription doit se faire avant le jeudi matin 9h pour la semaine suivante



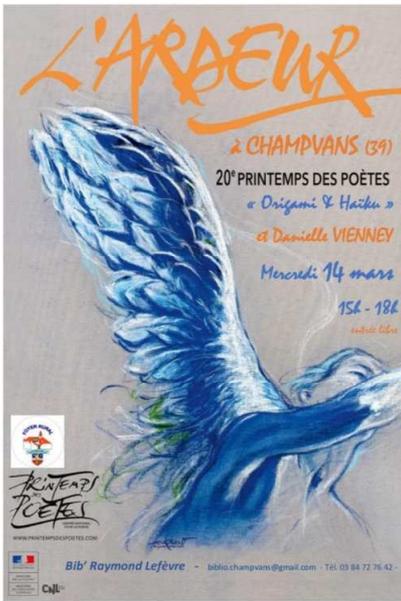
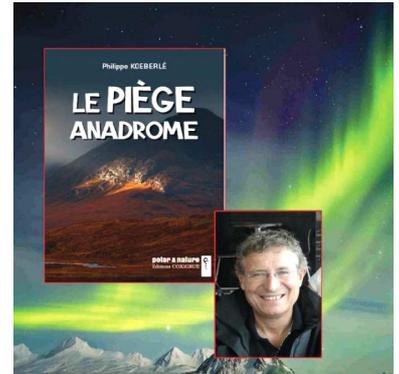
L'Association Locale des Croqueurs de Pommes Jura Dole et Serre a organisé une bourse aux greffons et greffes d'arbres fruitiers le dimanche 11 mars, salle A. Seguin.

- Cette manifestation, gratuite et ouverte à tous, avait pour but principal de permettre l'échange de greffons d'arbres fruitiers, mais aussi d'assister à des démonstrations de greffes de pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers. Le public a pu bénéficier de tous les conseils nécessaires concernant le greffage de ces arbres fruitiers et faire l'acquisition de porte-greffes prêts à planter.
- L'association a pour but la sauvegarde du patrimoine fruitier qui tend à disparaître de nos paysages. Elle souhaite aussi mettre en avant des variétés anciennes adaptées à la région et correspondantes à ce qu'attendent ceux qui aiment ces fruits à croquer.
- Des conseils autour de la pomologie ont été donnés à la demande. Des livres, des revues ainsi que le matériel et les outils du greffeur étaient disponibles à la vente durant cette journée. Le jus de pomme pouvait être goûté et acheté sur place.
- L'association compte qui environ 80 membres accueille tous les amateurs qui souhaitent s'investir dans la sauvegarde des variétés fruitières locales. Participez aux manifestations qui se déroulent dans les différents vergers conservatoires de la région (dont deux à Champvans), et au verger conservatoire de l'école situé à Montmirey-la-ville (plus de 200 variétés d'arbres fruitiers).

Consultez le site internet local
pour prendre connaissance
du calendrier des journées planifiées :
<http://croqueursjds.free.fr/croq/>
et le site national :
<https://croqueurs-national.fr/>

Contact pour information :
Croqueurs de Pommes Jura Dole Serre
Président : Daniel DUBREZ
Tél : 03 84 72 83 64
E-mail : croqueursjds@free.fr

3 Mars : une trentaine de personnes venues salle André Seguin à la rencontre de **Philippe Koeberlé** et de son épouse/éditrice découvrir la collection Polar & Nature (éditions Coxigru) : ses quatre romans vous attendent tous à la Bib'... Venez enquêter dans le Haut-Doubs et à Ornans avec Séverin Ménigoz & le P'tit Mouge ou partez pour l'Islande !



14 mars : douze participants à un atelier créatif de la Bib' ont rencontré la poétesse doloise **Danielle Vienney** qui offrit de beaux moments de sa poésie, chanta même grivoisement l'ardeur des sentiments, et fut ravie d'entendre certains de ses poèmes lus par Sylvie : émotion avec *Ma source de vie*, *Maman*, et un poème rendant hommage aux Poilus de la Grande Guerre : *Matricule 1418* ; tous se sont penchés aussi sur le **haïku** classique japonais (petit poème de trois lignes) et le **haïga** (haïku illustré, comme ceux de Bashō, Buson, Issa, Shiki... qu'on trouvera à la Bib') ; Sylvie Benoit-Chieux a présenté le premier concours d'écriture & de dessin de la Bib' Raymond Lefevre, Haïku & Haïga de Printemps, chacun peut participer en créant un haïku ou



un haïga, en suivant le règlement du concours, (disponible à l'accueil de la bib' et sur <http://mabib.fr/champvans39>) à faire enregistrer avant le 13 juin 2018 à midi (gratuit). La remise des prix aura lieu mercredi 27 juin à 18h à la Bib'.

- **Apéro' Lectures** (adultes) avec l'équipe des bénévoles lundis 14 mai, 4 juin & 2 juillet à 19h.
- **Atelier* d'initiation à l'art du haïku** (+ de 7 ans) avec SBC, jeudi 19 avril de 14h à 15h30.
- **Ateliers* créatifs** de Myriam Michaud, samedi 28 avril, lundi 14 mai, mercredi 13 juin à 15h.



- **Rencontres philatéliques** avec Daniel Lambert & SBC, mercredis 30 mai & 27 juin à 17h.
- **Ateliers* BB-Bib** pour les tout-petits avec Sylvie Benoit-Chieux les lundis 23 avril à 10h (les émotions) & samedi 30 juin à 9h30.

Grand spectacle* familial de MAGIE lundi 28 mai à 18h30 par le célèbre magicien Jacques Lavrut, salle André Seguin.

* Participation de 2€ par atelier ou spectacle (gratuit avant 6 ans) La recette des entrées servira à l'achat de livres de magie et/ou de créations pour la bibliothèque.

* Réservations auprès de Sylvie BC sur place les lundis ou jeudis ou au n° **03 84 72 76 42** ou à biblio.champvans@gmail.com

NOUVEAUX HORAIRES de la BIB' pour tous publics

- LUNDI** : 15h30 à 19h30 *sauf le 7 mai & jours fériés.*
- + La Bib'lit haut sur rendez-vous.
- JEUDI** : 12h à 14h + 15h30 à 17h *sauf le 10 mai.*
- + animations scolaires
- SAMEDI** : 10h à 12h30 *sauf le 14 juillet.*
- + ateliers programmés



- **Plus de 4300 titres décrits sur le catalogue en ligne :** <http://mabib.fr/champvans39>

- **Exposition de livres sur la période 1914-1918** : à emprunter pour préparer notre hommage aux Gueules Cassées & Morts pour la France avant le Centenaire de l'**Armistice du 11/11/1918**. Documentaires, BD, DVD & divers romans, pour petits & grands ! A voir...

ORATORIO POUR LA PAIX

La chorale "la clé des chants" célèbre le 100^{ème} anniversaire de la fin de la guerre 14-18.



♫ C'est le samedi 7 avril qu'a eu lieu le concert annuel à Champvans avec 80 choristes et 50 musiciens qui ont interprété devant plus de 220 spectateurs : **ORATORIO POUR LA PAIX** de Jean-Phillippe Vanbeselaere.

Œuvre lyrique faisant un travail sur le devoir de mémoire pour le transmettre aux générations futures.

♫ Pour ce concert, la chorale de "la clé des chants" est accompagnée de la chorale "chœur à cœur", du "chœur des enfants" de l'école de musique de Jura-Nord, de "l'orchestre Para-Symphonique" de cette même école et de récitants, sous la direction magistrale de **Florence Grandclément**. Pour tous ceux qui n'ont pu venir écouter cette œuvre musicale, **ORATORIO POUR LA PAIX** sera rejoué le samedi 28 avril 20h30 en l'église de Saligney et le dimanche 11 novembre aux Forges de Fraisans.

La clé des chants participera aussi aux commémorations organisées par la municipalité

avec le Banda-Jazz, le matin du 11 novembre 2018. Alors à bientôt.

SALAM , SHALOM, PEACE, PAZ, FRIEDEN, PAIX

BANDA JAZZ

"La soirée Cabaret organisée par le Banda Jazz, le 10 mars dernier, a réuni entre 150 et 200 spectateurs, tous plus enchantés les uns que les autres. Banda Jazz et l'école de Danse Denis Bares se sont produits dans une première partie de programme très hétéroclite et toujours aussi dynamique.

Puis c'était au tour du Ledon'Jazz Big Band, après quelques reprises de grands standards de jazz, d'enflammer, public, salle et parquet avec des swings endiablés. Une partie du public s'est joint à la danse, et les organisateurs remercient très chaleureusement tous les participants pour avoir rendu cette soirée très agréable, que dis-je : "inoubliable".



Le Banda Jazz recherche des musiciens pour participer aux futures aventures.

N'hésitez pas : appelez Manu Grivet au 03 81 58 21 86



la vie associative



CAC 39 CHAMPVANS



AMICALE COUREURS

Un lundi de Pâques animé par LA COURSE NATURE DES 3 MONTS

Le CAC 39 remercie les habitants de Champvans, Sampans, Monnières pour leur compréhension, suite au dérangement occasionné lors de la course.

Ayant traversé des terrains privés, les propriétaires nous ont soutenu lors du traçage du parcours en nous donnant l'autorisation de passage. Nous les remercions également.

Par rapport aux foulées de Champvans (130 coureurs et 40 marcheurs en 2017), pour notre première course des 3 Monts, nous avons réussi notre pari puisque nous avons atteint notre objectif avec 201 coureurs et 176 marcheurs.

Un travail remarquable fait par les organisateurs aidés par les signaleurs a fait de cette journée une réussite totale.



LES PODIUMS



↳ Pour le 13km, le 1^{er} homme, Abdesalam Kiday a bouclé le parcours en 48'09" et la 1^{ère} femme Clerc Méлина en 1h00'15".

↳ Pour le 8,5 km, le 1^{er} homme Leriche Thomas a terminé en 34'42" et la 1^{ère} femme Dupret Cindy en 43'59".



Les premiers des 8,5 km hommes et Femmes



Les premiers des 13 km hommes et femmes

MOT DU PRESIDENT :

Beaucoup de personnes m'ont félicité, mais ce succès, nous le

devons aux adhérents du CAC 39 bien entendu, mais également aux sponsors, au service médical présent sur le lieu.

On n'oubliera pas non plus les bénévoles, les signaleurs, avec une pensée toute particulière pour notre ami Daniel COMBET décédé le 23 janvier 2018 qui était toujours à nos cotés en tant que bénévole.

Consulter notre site www.cac39.com
Contact : Pascal TAGLIAFERRO au 06.33. 23.96.98

Assemblée Générale
Vendredi 27 avril
 à 18h30 à la salle A. Seguin

Agenda

Semaine « portes ouvertes » :
 les sections du foyer rural vous accueillent lors de leurs créneaux pendant la semaine **du 4 au 10 juin**

La randonnée pédestre Champvannaise
Dimanche 8 juillet

Contacts : M. MIGNOT 06.60.88.11.33
 H. BENOIT-CHIEUX 06.67.44.46



Spectacle de magie le lundi 28 mai à 18h30
 salle A. Seguin

Bal country :
 Dimanche 14 mai - 14h salle des fêtes

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site internet : <http://foyerruraldechampvans.dujura.com>

Art de vivre et patrimoine

En janvier : Samedi 27 et Dimanche 28 Janvier ,la section Art de vivre et Patrimoine du Foyer Rural a proposé un spectacle: Jura Terre de ... Six saynètes pour "découvrir" 6 personnages célèbres jurassiens De Cadet Roussel [1] à Louis Pasteur [2], de Jules Grévy [3] à Marcel Aymé [4] sans oublier Rouget de Lisle [5] et Simone Michel Lévy [6].

Le dernier tableau a présenté les produits "made in Jura" qui font la renommée du Patrimoine jurassien (*La vache qui rit*). Les nombreux spectateurs, surpris et intéressés ont pu applaudir les 14 membres de la section et 4 enfants dirigés par Martine Mignot., Patrice Mignot et Nicolas Michaud ont assuré la technique de ce 3^{ème} divertissement.

Bravo à tous ceux qui ont travaillé à ce spectacle de qualité !





la vie associative

19

Fondue



En février: Une équipe de 14 bénévoles a accueilli environ 200 personnes lors de la fondue du foyer rural dans une ambiance chaleureuse. Après une succulente fondue, la soirée dansante animée par BEST ANIMATION a entraîné les convives jusqu'au bout de la nuit ...

Rendez vous l'année prochaine le samedi 16 février 2019.

Théâtre



En mars : Succès confirmé cette année encore : plus de 1000 spectateurs sur l'ensemble des 6 représentations à la salle des fêtes pour Lé Zan'Portepièce, troupes ados et adultes.

Une partie des recettes sera de reversée aux associations « Léo contre les AVC » et « LEVE : Louane Espoir Vers l'Ecole »:



LES U18 CHAMPIONS DU JURA FUTSAL

🏆 L'U-S 3 MONTS a été à l'honneur durant cet hiver, en effet nos moins de 18 ans ont été sacrés champions du jura en futsal et ont participé aux finales Franche-Comté où ils ont obtenu une belle quatrième place. **Bravo à ces jeunes qui ont su représenter nos couleurs,**

Autre récompense : Club où il fait bon jouer

🏆 L'U-S 3 MONTS s'est vu décerner par le district la récompense du club où il fait bon jouer dans le jura.

Ce sont les arbitres et les équipes adverses que nous avons reçu qui ont voté afin de récompenser l'accueil des arbitres et des équipes, l'ambiance du match et le fair play de nos supporters et la collation d'après match, un grand merci à tous .

Les finales jeunes, féminine et masculine de la coupe du Jura se dérouleront sur les terrains de Champvans. **On soutient nos U18 et nos U15 qui se sont qualifiés pour les demi-finales, alors encore un effort pour jouer ces finales devant notre public.**

À noter que des pare ballons vont être installés par nos dirigeants et financé... par nos soins afin de sécuriser nos installations .

Pour tous renseignements : AMIOT Alain 06-37-35-84-09



Les copains fêteront le dixième anniversaire de la traversée du Grand Dole

les 15 et 16 septembre 2018 !!!

De nombreuses animations et stands d'expositions sont prévues sur tout le parcours et une soirée dansante avec un spectacle et repas le samedi soir

La moitié des bénéfices de l'ensemble de la manifestation sera remis à AVC.

Dates à retenir :

14 mai :salle des fêtes de Champvans à 20h
CONFERENCE sur le thème de l'AVC

présentée par des médecins avec des témoignages de personnes ayant été victimes d'AVC

8 juin : présentation de la TRAVERSEE

Salle André SEGUIN. Soirée ouverte à tous : coureurs ou non , marcheurs...

3 juin : participation à la marche GROUPAMA

à NOZERROY : départ en car de Champvans repas sur place – ouvert à tous

19 Octobre : remise des bénéfices

Venez nombreux soutenir cette cause



La Chênaie du souvenir en Forêt de Chaux 20

Les écoliers de Champvans (CM1 et CM2), accompagnés de leur enseignante Laurence DUMONT, ont participé vendredi 23 mars en forêt de Chaux à la 4^{ème} et dernière plantation du centenaire de la grande guerre de 1914 à 1918.

Ils ont retrouvé les élèves des écoles de Champdivers, Courlans, Moissey, Ney, Rahon, Romange et Saint-Amour.

En tout, ce sont 182 enfants qui ont pu procéder chacun à la plantation d'un petit chêne de trois ans, en mémoire des 12 000 victimes jurassiennes des conflits du 20^{ème} siècle.



- Cette plantation du centenaire, à l'initiative et organisée matériellement par les membres du Souvenir Français, était encadrée par des techniciens de l'office national des forêts qui ont profité de l'occasion pour effectuer une présentation pédagogique de la forêt.

- L'aspect intergénérationnel de cette opération a été présenté par le colonel Guy SCAGGION, délégué général du Souvenir Français du Jura, qui a insisté sur le devoir de mémoire, l'aspect civique et la défense de ce bien commun particulièrement en cette période.



- Les enfants ont pu rencontrer et discuter avec des référents de différents services gendarmerie, police, armée, pompiers, ONF et anciens combattants.



- Cette opération se prolongera au cours des prochains mois par un travail mémoriel sur la vie d'un soldat (poilu) du village, dans le cadre d'un concours (Les petits artistes de la mémoire) organisé par le Souvenir Français et l'office national des anciens combattants et victimes de guerre. Outre les enseignants, les écoliers étaient accompagnés par des parents et quelques élus du village.

